

**Le Secrétaire général****Message publié à l'occasion de la Journée internationale
de la diversité biologique****Le 22 mai 2015**

La diversité des formes de vie présentes sur terre est essentielle pour le bien-être des générations actuelles et futures. La préservation, la restauration et l'utilisation durable de la biodiversité peuvent contribuer à résoudre toute une série de problèmes de société.

La protection des écosystèmes et l'accès des groupes de population pauvres et vulnérables aux services écosystémiques ont un rôle déterminant à jouer dans l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim. La réduction de la déforestation et de la dégradation des terres, de même que l'accroissement des stocks de carbone dans les forêts, les zones arides, les pâturages et les terres cultivées, sont des facteurs de progrès économique et social non négligeables et un moyen peu coûteux d'atténuer les effets des changements climatiques.

Tout cadre de développement durable doit mettre en place des conditions favorables à la conservation et à l'exploitation durable de la diversité biologique, à une répartition plus équitable des avantages et à la réduction des facteurs d'appauvrissement de la biodiversité. Les objectifs de développement durable et le programme général de développement pour l'après-2015, qui sont en cours de négociation, offrent l'occasion de prendre en compte la biodiversité à tous les niveaux et d'amorcer une mutation profonde de l'utilisation qu'en font nos économies et nos sociétés et de la place qu'elles lui réservent.

Le Plan stratégique pour la diversité biologique (2011-2020) adopté à l'échelle mondiale et les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité qui lui sont associés constituent un modèle utile dont les États Membres peuvent s'inspirer pour mettre en œuvre le programme de développement durable pour l'après-2015. La réalisation des Objectifs d'Aichi et, de façon plus générale, la lutte contre l'appauvrissement de la diversité biologique sont des éléments décisifs pour la réussite du programme de développement pour l'après-2015.

En cette Journée internationale de la diversité biologique, réaffirmons notre engagement à combattre la perte de diversité biologique par une action mondiale, dans l'intérêt des êtres humains et de la planète.